



MAIRIE
de
HOUPLIN-ANCOISNE
59263

☎ 03 20 90 05 52
Fax 03 20 32 71 39
www.mairie-houplin-ancoisne.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CIRCULATION

Nous, soussigné, Maire de HOUPLIN-ANCOISNE, agissant en qualité d'Officier de Police Judiciaire
Vu la loi N°96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2211-1 et L2212-2
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté en date du 24 Novembre 1967 sur la signalisation routière, modifié par des arrêtés subséquents,
Vu la demande de la société BATISOL en date du jeudi 20 juin 2024.

Considérant la nécessité de coulage de dalle de béton pour l'école Simone VEIL sis rue Jean Moulin à HOUPLIN-ANCOISNE.

ARRÊTONS

Article 1 : La rue Jean Moulin à HOUPLIN-ANCOISNE sera fermée à la circulation de son entrée face au 22 rue Jean Jaurès jusqu'au numéro 12 de la rue Jean Moulin pour la période du **lundi 24 juin 2024 de 11h00 à 19h00.**

Article 2 : Dans la partie de la rue Jean Moulin interdite à la circulation, **le stationnement sera interdit et considéré comme gênant dans le sens de l'article R 417-10 du Code de la Route, des deux côtés, lundi 24 juin 2024 de 11h00 à 19h00.**, sous peine de procès-verbal et mise en fourrière (frais à charge du propriétaire).

Article 3 : Une déviation permettant l'accès à la deuxième partie de la rue Jean Moulin (du numéro 12 au numéro 1) est prévue par la rue du Cimetière. **La rue du Cimetière sera soumise à une circulation à double sens durant la période suscitée.**

Article 4 : Les usagers devront se conformer à la signalisation réglementaire mise en place par les organisateurs.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant du Commissariat de la Police Nationale de WATTIGNIES et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 06/2024
H. V. P. J.
Adjoint



Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle
à MADAME LA MAIRE DE HOUPLIN-ANCOISNE
1, place du 8 Mai 1945 – 59263 HOUPLIN-ANCOISNE